

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie

Réception de M. l'abbé Jean-François Chiron

Réponse de M. Christian Sorrel,  
professeur des universités, membre titulaire

Monsieur le président,  
Monseigneur,  
Chères consœurs, chers confrères,  
Cher M. l'abbé Chiron, cher Jean-François,

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie a vocation, depuis plus de deux siècles, à être le reflet et l'expression de la société dans laquelle elle poursuit la mission que ses fondateurs lui ont assignée. Son titre complet traduit une ambition encyclopédique qui prolongeait le projet des Lumières en s'opposant largement, après la Révolution, à son ancrage idéologique. La liste de ses membres, correspondants, associés et titulaires, offre une grande diversité de professions, même si les juristes, les universitaires, les médecins y occupent une place particulière. Les membres du clergé catholique ont joué un rôle important à leurs côtés et l'on sait la place de l'abbé Alexis Billiet, futur évêque, archevêque et cardinal, aux origines de l'institution. À sa suite, nombre de prêtres, historiens de leur terre natale, de leur diocèse, de leur paroisse, ont rejoint l'Académie. Mais ils sont devenus moins nombreux à partir des années 1920. La figure du prêtre érudit, si importante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour affirmer l'existence d'une science catholique face aux dénégations de l'anticléricalisme, a peu à peu disparu. Les nouvelles générations sacerdotales, moins nombreuses et investies dans la pastorale, aspiraient à donner une autre image du sacerdoce jusqu'à rejeter parfois, dans les tumultueuses années 1970, le statut de notable qui restait attaché à la promotion académique. C'est le temps où le secrétaire d'État du pape Paul VI, le cardinal Villot, suggérait à l'archevêque de Paris, le cardinal Marty, de prévenir l'« exhibition du Sacré Collège », « inutile et dépassée », à l'Académie française au moment de remplacer le cardinal Daniélou. Si l'Académie s'est exécutée sur le moment en choisissant une robe blanche, celle du Père Carré, plutôt qu'une soutane rouge ou violette, elle est revenue ensuite vers la pratique d'un fauteuil réservé à un évêque. Quant à l'Académie de Savoie, elle a maintenu sa tradition ecclésiastique en associant le Père Guichardan ou l'abbé Soldo qui vient de demander d'être admis à l'éméritat et auquel j'adresse en votre nom, à distance, un salut très amical. En vous appelant aujourd'hui à rejoindre les rangs des membres titulaires après être entré dans la carrière académique en 2010, cher M. l'abbé, cher Jean-François, l'Académie renouvelle cette tradition. Mais elle consacre d'abord votre talent, votre rayonnement, et ils sont grands, en reconnaissant en vous le Savoyard, le prêtre du diocèse de Chambéry et le théologien engagé dans la recherche et l'enseignement. Au moment de vous présenter aux membres de l'assemblée sous ces trois angles, je voudrais ajouter que, si je ne suis peut-être pas le plus qualifié pour cette mission, du moins l'ai-je acceptée avec joie, par

amitié, en prenant conscience, non sans quelque vertige, que nous nous connaissons depuis plus de quarante ans et que nous n'avons jamais perdu le contact.

En vous converge un riche héritage familial. Les Chambériens, du moins les plus anciens, connaissent bien la famille Chiron, dépositaire d'une tradition industrielle que vous avez vous-même présentée dans une communication à l'Académie de Savoie en 2015. Elle remonte au XIX<sup>e</sup> siècle et s'est déployée dans deux directions, la production de pâtes alimentaires et la production de ciment, sous l'impulsion des deux fils de Philibert Chiron, né en 1788 et mort en 1853. Votre arrière-grand-père Jacques a développé les carrières de Montagnole et les fours de La Reveriaz. Votre grand-père Lucien a poursuivi la croissance de l'entreprise, tout en exerçant les fonctions de maire de Chambéry de 1919 à 1925 dans le contexte difficile de l'après-guerre. Votre père Jacques et son frère Roger ont pris le relais jusqu'à la cession de la cimenterie en 1980 à l'heure de la concentration et de la mondialisation des entreprises de BTP. Si l'horizon paternel est résolument savoyard, l'horizon maternel est parisien et, à l'arrière-plan, sarthois et breton. Votre mère Thérèse est née Touchard. Elle était la sœur de Jean Touchard, qui l'avait entraînée très tôt dans des actions de résistance dans le Paris occupé. Lui-même avait épousé la fille de Jean-Baptiste Carron, personnalité chambérienne et académicien de Savoie. Les politistes et les historiens continuent à lire les travaux de Jean Touchard, secrétaire général de la Fondation nationale des sciences politiques, auteur d'une thèse sur la « gloire de Béranger », de manuels sur les idées politiques, la gauche et le gaullisme, mais aussi d'une biographie de son ancêtre, Louis Rousseau, figure au parcours étonnant, pionnier du catholicisme social, théocrate maistriennet et socialiste utopique, créateur du domaine finistérien de Keremma, cher à la tradition familiale, rappelée notamment par votre cousine, ma collègue historienne Brigitte Waché, dans sa préface à la réédition de l'étude. Votre itinéraire privilégie néanmoins l'ancrage sur la terre savoyarde, même si vous êtes né à Paris en 1956. Vos études ont été savoyardes, de l'école du Bocage en primaire au lycée Vaugelas en seconde, avec des incursions à l'annexe Vaugelas et au collège Louise de Savoie en ces années de redéfinition de la carte des établissements scolaires liée à la mixité après 1968. Après le baccalauréat, obtenu en 1974, vous êtes resté fidèle à la Savoie en commençant des études de droit au Centre universitaire de Chambéry pour vous tourner ensuite vers l'université de Grenoble pour la licence et la maîtrise, obtenue en 1978, à la veille d'une année de service national.

Débute alors une autre étape avec l'entrée, en septembre 1979, au grand séminaire Saint-Irénée de Lyon qui assure la préparation au sacerdoce pour la plupart des diocèses du Sud-Est depuis la fin des années 1960. C'est la réponse à un appel, dans sa dimension la plus intime, et à la validation que l'Église lui donne. Ce n'était pas l'heure la plus propice pour devenir prêtre, après les déconstructions post-1968 qui avaient poussé Paul VI à évoquer les « fumées de Satan » envahissant la maison commune. Le retour à un équilibre précaire s'amorce sans doute et l'élection en octobre 1978 de Jean-Paul II donne un élan renouvelé à l'évangélisation dont son prédécesseur avait rappelé l'obligation impérieuse au terme de l'Année Sainte 1975. Mais l'accueil du clergé et des fidèles français au pape venu de l'Est, suspecté de projets restaurateurs, est loin d'être toujours enthousiaste. C'est dans ce contexte ecclésial complexe que vous menez à bien votre formation à Saint-Irénée puis, en parallèle, à la faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon. Vous êtes ordonné prêtre pour le diocèse de Chambéry en octobre 1984. À la rentrée 1985, vous rejoignez Rome pour deux ans afin de préparer une licence de théologie morale à l'Université pontificale grégorienne. Au retour, alors que le nombre des prêtres en

activité diminue, vous êtes absorbé par le service pastoral en paroisse, à Chambéry-le-Haut puis à la cathédrale, et dans diverses aumôneries (ACI, END, CCMF, CCU). 1996 marque un tournant, avec un départ durable pour Lyon, mais la fin de semaine vous ramène à Chambéry pour servir la paroisse Saint-François-de-Sales, donner des conférences, accompagner des groupes ou, plus récemment, animer les travaux de la commission diocésaine d'art sacré.

L'orientation lyonnaise, avec des fonctions d'enseignement au séminaire Saint-Irénée de 1996 à 2006 et à la faculté de théologie de l'Université catholique dès 1998 puis de manière exclusive à partir de 2006, est associée à la préparation d'une thèse consacrée à « L'autorité du magistère infallible de l'Église lorsqu'il se prononce sur des vérités non révélées ». Soutenue en 1998 à l'Institut catholique de Paris et aussitôt publiée dans la prestigieuse collection « Cogitatio Fidei » des éditions du Cerf, elle manifeste votre glissement de la théologie morale vers l'ecclésiologie et révèle une remarquable aptitude à décrypter et confronter les textes d'hier et d'aujourd'hui, du XVII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, pour mesurer les déplacements dans le discours sur l'infaillibilité – infaillibilité de l'Église, infaillibilité du pontife romain – de part et d'autre de la constitution *Pastor Aeternus* du premier concile du Vatican en 1870. Ecclésiologie, théologie du magistère, des ministères et des sacrements sont l'objet des cours que vous n'avez cessé d'assurer depuis plus de vingt ans à Lyon, à Paris, au loin parfois comme à Ouagadougou en 2011 et 2013, et sur ce continent encore inconnu qu'est internet (« théo en ligne »). Elles constituent aussi la matière des nombreux articles qui rejoignent d'année en année une actualité ecclésiale riche et évolutive, de Jean-Paul II à François. Dans le même temps, vous assurez des charges d'administration comme doyen de la faculté de théologie de 2006 à 2011, des missions d'expertise dans le cadre de la Conférence des évêques de France ou d'un diocèse. Vous jouez aussi un rôle central, et je sais votre attachement pour cette tâche, dans le Groupe des Dombes, lieu de dialogue œcuménique à vocation transnationale entre les catholiques et les luthéro-réformés, fondé en 1937. Vous l'avez rejoint en 2003, après être entré l'année précédente dans le comité mixte catholique-luthéro-réformé, et vous en êtes devenu dès 2005 le co-président pour la partie catholique afin de poursuivre l'effort de rapprochement théologique en un moment où les acquis de l'œcuménisme étaient nombreux, mais où les enthousiasmes portés par le concile Vatican II semblaient fléchir.

La théologie est donc votre métier ou, pour être plus précis, une vocation intellectuelle au cœur de votre vocation sacerdotale. Et c'est donc logiquement que vous avez souhaité consacrer votre discours de réception à l'Académie de Savoie à la fonction du théologien dans la société laïque et pluraliste au sein de laquelle l'Église catholique essaie de renouveler l'annonce de l'Évangile, malgré les tensions et les difficultés. Vous l'avez dit en concluant votre propos, notre Académie est un « lieu religieusement neutre », non « un lieu religieusement aseptisé ». Je crois pouvoir le confirmer sans être désavoué par notre président. Il n'y a ici nulle exclusive portée contre quiconque. Il n'y a ici nul interdit visant un sujet. Une société – et le microcosme social que forme une académie – avouerait sa faiblesse en refusant de traiter d'une réalité, en l'occurrence la religion, sous prétexte qu'elle divise ou en désarmant son danger supposé en la réduisant au passé. En vous appelant à la rejoindre, l'Académie de Savoie honore le théologien, comme elle a reconnu, je l'espère, en m'invitant dans ses rangs, l'historien du catholicisme contemporain tout autant que l'historien des pays de Savoie.

Le théologien catholique, vous nous l'avez rappelé, a une double fonction, *ad intra* et *ad extra*. Il appartient à une institution, l'Église, qui le mandate pour enseigner, et l'on veut croire,

sans en être totalement certain, qu'aucun évêque n'écrirait plus ce qu'écrivait en 1962 l'archevêque de Besançon Dubois, irrité par l'influence d'un Congar ou d'un de Lubac sur la première session du concile Vatican II : « [Les théologiens] ont un rôle de bibliothèque que l'on consulte, mais qui ne s'impose pas. » La condition du théologien n'est pas toujours confortable face au pouvoir magistériel qui impose des rappels à l'ordre, nécessaires parfois, et semble restreindre la liberté de la recherche. Elle revêt de ce fait une spécificité dans le champ académique, surtout en France où la République a supprimé en 1885 les facultés de théologie créées par Napoléon, fragilisées il est vrai par l'absence de statut canonique, en affectant leurs crédits à la création de la section des sciences religieuses à l'École pratique des hautes études. La théologie a été la victime d'une laïcité de combat, alors que dans de nombreux pays, comme en Allemagne ou en Suisse, elle restait une discipline universitaire parmi les autres. La mission *ad extra* du théologien français issu du clergé séculier n'a donc pas été facilitée avec le risque d'un enfermement dans les facultés catholiques, longtemps modestes, ou d'un privilège extraterritorial concédé aux religieux, jésuites et dominicains avant tout. Et dans la crise postconciliaire, le théologien et, plus largement, l'intellectuel catholique ont souvent quitté l'espace médiatique qu'ils avaient habité grâce aux débats autour de Vatican II.

Or, votre discours le montre avec éloquence, la parole du théologien est une parole utile, et même nécessaire, pour la société actuelle. Elle ne se veut plus en surplomb par rapport à celle-ci, comme ce fut le cas longtemps, lorsque la théologie était tenue pour la « reine des sciences ». Elle recherche le dialogue avec les autres sciences, et l'historien ne peut qu'être sensible à l'intérêt que vous donnez aux dossiers historiques pour aider à la compréhension des dossiers théologiques, comme votre thèse sur l'objet de l'infaillibilité l'illustre bien. Pour vous, la théologie a une fonction critique dans l'Église comme dans la société : « Le théologien, dites-vous, prend en compte un absolu, mais un absolu dans l'histoire. » Dans l'Église, il doit rappeler, non pas la relativité de la foi, mais la relativité du vêtement qu'elle a revêtu au long des siècles et des pratiques qui en ont découlé pour prévenir les fureurs liquidatrices de tout héritage et les tentations de retour à un passé idéalisé et, au fond, jamais advenu, deux postures que le dernier demi-siècle a tenues tour à tour ou parallèlement. Face à la société, le théologien pose, sans l'imposer, l'hypothèse d'une transcendance, et cette ouverture peut aider à désarmer les peurs, les radicalités, les obscurantismes, laïques ou religieux, même s'il faut se garder de tout angélisme face aux manipulations et ne pas ignorer le malaise des acteurs de terrain, je pense notamment aux enseignants du secondaire, souvent encore mal préparés à aborder les enjeux religieux vingt ans après le rapport Debray sur l'enseignement des religions à l'école laïque.

Pour penser l'aujourd'hui de Dieu et de l'Église, le théologien ne peut pas s'enfermer dans une tour d'ivoire et doit appréhender la nature du rapport de ses contemporains à l'institution, à la croyance, à la pratique. Les sociologues, vous l'avez rappelé, proposent des clés pour décrypter ces situations, même s'ils ont dû réviser leurs paradigmes, bousculés par des mutations imprévues, notamment celui de la sécularisation. On parle désormais de désécularisation (Peter Berger), d'hypersécularisation dans l'ultramodernité (Jean-Paul Willaime), de recompositions flottantes du croire (Pierre Brechon). Au sein même du catholicisme, la conscience de former une minorité est valorisée et le pape Benoît XVI a théorisé le rôle des « minorités créatives ». Du lieu où ils parlent, selon leur mission propre et avec des sensibilités diverses, les historiens du « fait religieux » – l'expression, devenue courante, est peu heureuse dans son positivisme désuet – affrontent des questionnements similaires à ceux des théologiens. Comment « faire de

l'histoire religieuse dans une société sortie de la religion », se demande Guillaume Cuchet. Pour sa part, Florian Michel s'interroge sur la « chapelle vide », celle de la Sorbonne privée de culte depuis la Séparation de 1905, pour retracer son itinéraire d'historien « entre sécularisation et laïcité impérative », une laïcité aux déclinaisons contraires, comme vous l'avez bien rappelé. Il conclut son mémoire en citant Étienne Fouilloux, convaincu que, « sans l'examen du fait religieux, l'intelligence du monde contemporain serait "amoindrie" et "amputée d'une de ses clés essentielles" ». « L'Université, écrit-il, doit jouer son rôle intellectuel et social en ce domaine pour développer – à travers les missions propres qui sont les siennes – une intelligence du religieux et, ce faisant, participer d'une culture de paix, du bien commun et du vivre-ensemble dont notre siècle de violences et d'individualisme a bien besoin. Il ne s'agit pas de chercher à remplir la chapelle, mais de tenir compte de cette chapelle, même si elle est périodiquement vide, sans plus la contourner. » Le prêtre théologien ne se ralliera sans doute pas totalement à cette conclusion de l'enseignant-chercheur de l'Université d'État, puisqu'il lui appartient aussi, à défaut de pouvoir remplir la chapelle, de contribuer à la rendre habitable par nos contemporains. L'un et l'autre, et avec eux les sociologues ou les anthropologues, se rejoignent cependant pour aider à penser la place des religions dans des sociétés en tension et à promouvoir une laïcité de reconnaissance, à bonne distance des crispations identitaires comme des rejets d'un néo-laïcisme figé dans le passé ou nourri par la peur.

Vous vous excusez, en conclusion de votre discours, cher M. l'abbé, cher Jean-François, d'avoir parlé de religion à l'Académie de Savoie aujourd'hui en nous assurant que ce sera « une fois pour toutes ». Non, vous entrez à l'Académie parce qu'elle a voulu entendre votre voix en ce qui la distingue et la qualifie. Nous sommes heureux de vous y accueillir et de vous inviter à contribuer par votre compétence spécifique à nos travaux dont la diversité même est gage d'ouverture et de dialogue dans une société qui doute d'elle-même et cherche un sens au destin collectif et individuel.